

The background of the cover is a photograph of a river, likely the Rhône, with bare tree branches in the foreground and a forested bank in the distance. The title is overlaid in white text. There are several semi-transparent rectangular boxes of different shades of blue and teal layered over the image.

STRATÉGIE

POUR UNE RECONQUÊTE DU RHÔNE PAR LES POISSONS MIGRATEURS

2007-2013



Donnons un avenir à notre fleuve



En un siècle, le fleuve Rhône a fait l'objet d'aménagements importants pour la navigation et la production hydroélectrique. Les barrages créés ont eu pour conséquence de constituer des obstacles difficilement franchissables par les poissons et notamment, par les grands migrateurs amphihalins¹ du Rhône (alose, anguille, lamproie).

Des progrès importants pour rétablir une partie des voies de migration ont déjà été accomplis depuis le début des années 90, mais certains milieux de bonne qualité sont encore difficiles d'accès et certains ouvrages limitent la circulation des poissons.

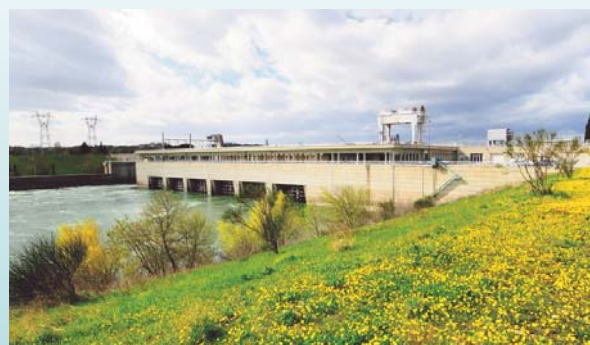
Il est encore possible d'agir :

- > en améliorant le passage par les écluses ;
- > en aménageant de nouveaux dispositifs de franchissement soit à la montaison, soit à la dévalaison.

Le décloisonnement du Rhône permettra aux poissons migrateurs, et aux autres, de recoloniser des secteurs de qualité sur le fleuve et sur ses affluents, pour leur reproduction et leur croissance.



¹ Poissons dont le cycle biologique s'effectue dans deux milieux : l'eau douce et l'eau de mer.



> Usine hydroélectrique de Beaucaire

UN PLAN DE GESTION DES POISSONS MIGRATEURS

Le comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) travaille à la restauration de la circulation des poissons migrateurs sur les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse en établissant des plans de gestion (PLAGEPOMI).

L'objectif du décloisonnement du Rhône aval et de ses affluents en rive droite, visé par le premier plan, a permis d'observer à nouveau des frayères d'aloses dans l'Ardèche jusqu'à Vallon-Pont-d'Arc, à partir de 2000.

Le deuxième plan a permis de poursuivre le travail de réouverture des voies de migration avec l'aménagement de passes à poissons sur les affluents (Gardon, Ardèche, Durance, Ouvèze, Drôme) et sur le Rhône (passes à anguille de Beaucaire).

Ce plan visait aussi à réaliser des études en vue de définir les mesures de décloisonnement prioritaires à inclure dans une stratégie de reconquête du Rhône et de ses affluents par les poissons migrateurs. Cette stratégie, conforme aux objectifs du SDAGE, sera inscrite dans le cadre du PLAGEPOMI 2010-2014 et intégrée au Plan Rhône.

Des espèces menacées... un défi pour la biodiversité



L'aloise, endémique et symbolique du fleuve Rhône

Les caractéristiques morphologiques et écologiques de l'aloise en font un poisson endémique du Rhône. Elle est présente dans la culture des marinières - qui suivaient le même itinéraire - et continue à être recherchée pour ses valeurs gastronomiques et halieutiques.

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, l'aloise remontait le Rhône jusqu'au canal de Savière, l'exutoire du Lac du Bourget, soit plus de 450 km. Aujourd'hui, elle colonise le Rhône sur environ 180 km depuis la mer, jusqu'à hauteur de Montélimar.

... AU CŒUR DES DIRECTIVES EUROPÉENNES ET DU GRENELLE

La Directive Européenne habitats-faune-flore, la Directive cadre Européenne sur l'eau, le Règlement Européen sur l'anguille et au plan national, la trame bleue issue du Grenelle de l'environnement...

Tous ces textes appellent à la restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau. Pour le Rhône, ils ont conduit à la définition de la «Stratégie poissons migrateurs pour le Rhône».

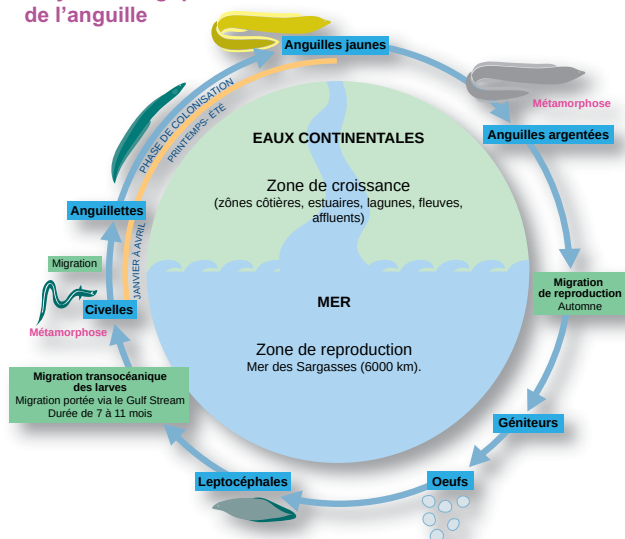
La lamproie marine : en danger d'extinction

N'a-t-elle pas déjà disparu ? Autrefois abondante sur le bassin du Rhône, la dernière observation de reproduction de lamproie remonte à 2001 sur le Gardon.

L'anguille, des stocks en déclin sur le plan international

La population d'anguilles ne serait plus aujourd'hui que de 10 à 30% de ce qu'elle a été. Changement climatique, parasitisme, contaminants toxiques, pêche, dégradation des habitats... les facteurs de déclin de la population d'anguille sont multiples, auxquels il faut ajouter les ouvrages sur le Rhône. Les obstacles restreignent la capacité de l'anguille à coloniser le fleuve et ses affluents. Une fois adulte, lorsque l'anguille retourne à la mer, la dévalaison des aménagements hydro-électriques provoque une importante mortalité.

» Cycle biologique de l'anguille



L'anguille européenne a l'originalité d'être issue d'une seule population dont l'aire de ponte, unique, se situe dans la mer des Sargasses (Caraïbes). Sa croissance se déroule dans nos fleuves européens.

Stratégie poissons migrants pour le Rhône

Quatre leviers d'action à engager...

La «Stratégie poissons migrants pour le Rhône» s'inscrit dans la continuité des travaux du COGEPOMI. Elle a été établie collégialement et précisée dans le cadre du Plan Rhône.

L'objectif de restauration de la continuité piscicole est fixé sur le Rhône, jusqu'à la confluence avec la Drôme (rive gauche) et l'Eyrieux (rive droite). Les moyens techniques et financiers seront concentrés sur les obstacles de ce tronçon afin d'ouvrir rapidement le plus grand linéaire possible à la colonisation sur le Rhône et ses affluents.

La stratégie repose sur 4 leviers complémentaires, basés sur des dispositifs déjà éprouvés sur d'autres fleuves, et validés par une expertise confiée au pôle hydro-écologie de l'Onema. Leur mise en œuvre conjointe assurera la réussite de l'objectif de restauration.



1 Supprimer les points durs et d'abord au niveau de Sauveterre...

L'aménagement hydroélectrique d'Avignon, le 2^{ème} depuis la mer, comporte 3 bras. Actuellement, les poissons ne peuvent passer que par l'écluse de navigation, située sur le bras de Villeneuve.

La création d'une passe à poissons au barrage de Sauveterre est une priorité de la stratégie migrants. Elle permettra d'ouvrir le passage par le bras d'Avignon où près de la moitié des aloses s'engage sans pouvoir franchir ce barrage, et ainsi d'ouvrir l'accès aux principales frayères du bassin.

2 Saisir les opportunités

Sur les six aménagements hydroélectriques situés à l'aval de la confluence avec la Drôme, quatre petites centrales hydroélectriques (PCH) sont prévues à la construction pour compenser au mieux les pertes énergétiques consécutives à l'augmentation des débits réservés prévus par la loi sur l'eau.

La mise en œuvre de ces projets est une opportunité pour la Stratégie poissons migrants. L'augmentation des débits réservés va améliorer l'intérêt des vieux Rhône pour les migrants qui pourront recoloniser ces milieux remarquables. A l'occasion des travaux, des passes à poissons vont être installées pour favoriser la montaison. Parallèlement, des dispositifs seront prévus pour empêcher le passage dans les turbines à la dévalaison.

PCH de La F

PCH du P

PCH de Rocher

PCH de Do

Cèze

Usin

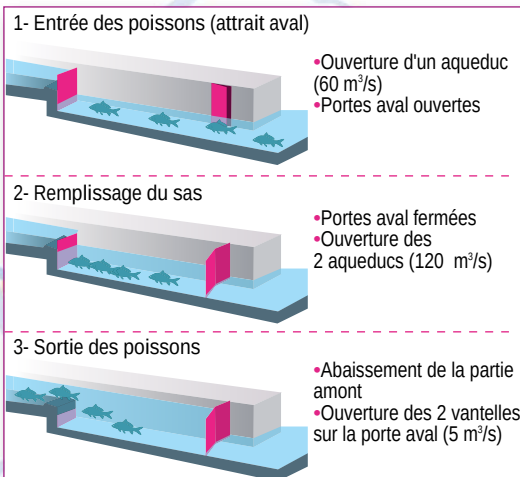
Gard

PCH de Vallabrègu
Confluence Rhône-Ga

3 Utiliser et optimiser les voies de migrations existantes

Toutes les usines hydroélectriques, sauf celle de Sauveterre, sont équipées d'une écluse. Modifier leur gestion afin de les utiliser comme dispositif de franchissement est la stratégie offrant le meilleur rapport coût / efficacité. Suite aux aménagements déjà effectués sur les 3 écluses les plus à l'aval, la stratégie prévoit de sécuriser et adapter le fonctionnement des 3 écluses suivantes : Donzère, Montélimar et Baix-Le-Logis Neuf.

Les éclusages spécifiques aux poissons avec un débit d'attrait adapté seront renforcés en période de migration. Un fonctionnement nocturne des écluses sera recherché pour s'adapter à la biologie des anguilles et des lamproies, poissons se déplaçant surtout la nuit.



Principes des éclusées à poissons

Situation des projets prévus par la stratégie poissons migrateurs



4 Suivre l'efficacité des efforts accomplis et mieux connaître les populations

La connaissance sur les migrateurs reste parcelaire. Il paraît indispensable d'initier, poursuivre et intensifier les suivis biologiques avec le triple objectif d'acquérir des connaissances sur les milieux, les espèces, l'impact des ouvrages et évaluer les résultats des aménagements réalisés. Une station de contrôle par vidéo-comptage est notamment prévue dans le projet de la passe de Sauveterre.

- Budget prévu jusqu'en 2013 : **40 M€ HT**, dont un tiers pour la passe à poissons de Sauveterre.
- Financement de la stratégie migrateurs : Union Européenne, régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, Compagnie nationale du Rhône (CNR).

EN CHIFFRES

La programmation technique et financière des projets est intégrée à l'accord cadre signé entre l'Agence de l'eau et la CNR.

Plan Rhône : un projet partagé

» Passe à poissons de Livron sur la Drôme



Le fleuve Rhône joue un rôle essentiel pour l'aménagement et le développement du territoire. Les enjeux pour les années à venir dépassent le seul cadre régional et requièrent la mobilisation de tous les acteurs autour d'un projet partagé à long terme. C'est l'objet du **Plan Rhône**, fruit d'un partenariat entre l'État, le Comité de bassin Rhône Méditerranée, l'Agence de l'eau, les conseils régionaux Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Bourgogne et Franche-Comté, la Compagnie nationale du Rhône (CNR), l'ADEME et Voies navigables de France (VNF). Le Contrat de projets interrégional plan Rhône (2007-2013) est décliné en 6 volets : patrimoine et culture, prévention des risques liés aux inondations, qualité des eaux, ressource et biodiversité, énergie, transport fluvial, tourisme.

La Stratégie poissons migrateurs pour le Rhône s'inscrit dans le **volet Qualité, Ressource et Biodiversité du Plan Rhône**, piloté par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse.

Des objectifs de continuité piscicole

Le programme d'actions du Plan Rhône se focalise sur les enjeux les plus aigus du fleuve, dont le rétablissement de la circulation des poissons migrateurs sur le Rhône et ses affluents. C'est dans ce cadre que s'inscrit la **Stratégie poissons migrateurs**. Elle répond également aux objectifs de continuité piscicole du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

Lever les obstacles sur le Rhône pour la migration des poissons, c'est aussi leur ouvrir l'accès aux affluents !

